Commission des libérations conditionnelles du Canada

Parole Board of Canada

Commission des libérations conditionnelles du Canada

Guide de demande de suspension du casier

Instructions étape par étape et formulaires de demande

Janvier 2018

BESOIN D'AIDE?

Contactez la Commission des libérations conditionnelles du Canada à :

1-800-874-2652 (sans frais)
suspension@pbc-clcc.gc.ca
Canada.ca/suspension-du-casier

Canada

Le saviez-vous?

Vous pouvez demander une suspension du casier directement à la Commission des libérations conditionnelles du Canada

Suivez les instructions étape par étape données dans ce guide et payez le droit de service de 631 $ CAN (par carte de crédit, chèque certifié, traite bancaire ou mandat postal à l'ordre du Receveur général du Canada).

Vous n'avez pas besoin d'un avocat ou d'un représentant pour demander une suspension du casier.

Cela n'accélérera pas le traitement de votre demande ni ne vous garantira une suspension du casier. La Commission des libérations conditionnelles du Canada traite toutes les demandes de la même façon.

IMPORTANT :

Vous devez répondre à toutes les questions. Votre demande risque d'être rejetée ou votre suspension du casier risque d'être révoquée ou peut cesser d'avoir effet à une date ultérieure si vous cachez des renseignements ou faites des déclarations fausses ou trompeuses.

DOCUMENTS ORIGINAUX SEULEMENT. LES PHOTOCOPIES NE SONT PAS ACCEPTÉES*

(*seules les photocopies de documents d'immigration et d'identification seront acceptées)

Votre demande doit être accompagnée de documents originaux portant les signatures et les timbres ou sceaux originaux, des tribunaux ou des services de police, ou elle vous sera retournée. Les formulaires falsifiés seront aussi retournés.

IMPORTANT! Avant d'utiliser ce guide...

Vous trouverez dans ce guide les instructions et les formulaires nécessaires pour demander une suspension du casier. Avant de poster votre demande, photocopiez tous vos formulaires et documents officiels afin de pouvoir vous y reporter dans l'avenir. Votre demande doit comprendre uniquement des documents originaux portant des signatures originales et des timbres ou sceaux officiels originaux, ou elle vous sera retournée. Vous devez assumer tous les frais additionnels liés à votre demande, notamment ceux qui sont exigés pour les empreintes digitales, les casiers judiciaires, les documents judiciaires et les vérifications policières.

Avant de commencer, lisez les questions et réponses qui suivent pour vous assurer qu'il est nécessaire de présenter une demande de suspension du casier, pour vérifier votre admissibilité et pour connaître les avantages possibles d'une suspension du casier.

QUI est responsable de la suspension du casier?	La Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) est **le seul organisme fédéral officiel** chargé de prendre des décisions en matière de suspension du casier en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* (LCJ) pouvant ordonner, refuser et révoquer une suspension du casier.
Y A-T-IL des infractions qui ne sont pas admissibles?	Oui. Vous n'êtes pas admissible à une suspension du casier : › si vous avez été déclaré(e) coupable d'une infraction mentionnée à l'*annexe 1* de la *Loi sur le casier judiciaire* (infraction sexuelle contre un enfant); › si vous avez été condamné(e) pour plus de trois (3) infractions poursuivies par mise en accusation et que chacune de ces infractions a été punie par une peine d'emprisonnement de deux ans ou plus.
QUI peut faire une demande?	Une personne : › condamnée en tant qu'adulte au Canada d'une infraction en vertu d'une loi ou d'un règlement fédéral; › déclarée coupable d'un crime dans un autre pays et transférée au Canada en vertu de la *Loi sur le transfèrement des délinquants* ou de la *Loi sur le transfèrement international des délinquants*.
QUAND pouvez-vous faire une demande?	Avant de pouvoir demander une suspension du casier, **vous devez avoir fini de purger toutes vos peines**, ce qui comprend : › la totalité des amendes, des suramendes, des frais et des montants prévus par des ordonnances de restitution ou de dédommagement; › toutes les peines d'emprisonnement et les périodes de sursis, ce qui inclut les périodes de liberté conditionnelle et de liberté d'office; › toute période de probation. * *Note : Si vous êtes soumis(e) à une ordonnance d'interdiction, votre période d'attente peut commencer même si cette ordonnance n'est pas expirée.* Une fois que vous avez fini de purger toutes vos peines, **vous devez attendre durant une certaine période** : › 5 ans pour une infraction punissable par procédure sommaire (ou une infraction militaire prévue par la *Loi sur la défense nationale*); › 10 ans pour une infraction poursuivie par mise en accusation (ou une infraction militaire prévue par la *Loi sur la défense nationale* pour laquelle on vous a condamné à une amende de plus de 5 000 $ ou à une peine de détention ou à l'emprisonnement de plus de six mois).
AI-JE BESOIN d'un avocat ou d'un représentant pour faire une demande?	Non. Ce guide explique étape par étape ce qu'il faut faire pour demander une suspension du casier et comprend tous les formulaires dont vous avez besoin. Vous pouvez également appeler le numéro sans frais 1-800-874-2652 ou envoyer un courriel à suspension@pbc-clcc.gc.ca afin d'obtenir de l'aide. Suivez les instructions et envoyez votre demande avec les frais d'utilisation 631 $ CAN (chèque certifié, traite bancaire ou mandat postal à l'ordre du Receveur général du Canada) et les documents officiels. Votre demande ne fera pas l'objet d'une attention particulière si elle est soumise par l'intermédiaire d'un avocat ou d'un représentant.

Suite à la page 2

Avant de commencer – suite de la page 1

QUEL EFFET une suspension du casier a-t-il?	La suspension du casier entraîne le classement de votre casier judiciaire à part des autres dossiers judiciaires et facilite aux citoyens respectueux des lois, l'occasion de réintégrer la société. Il permet de retirer du Centre d'information de la police canadienne (CIPC) les renseignements liés à vos condamnations. Les organismes fédéraux ne peuvent communiquer une information au sujet de la condamnation sans l'approbation du ministre de la Sécurité publique du Canada. La suspension du casier élimine les préjudices résultant d'une condamnation criminelle, comme celles visant l'obtention de contrats avec le gouvernement fédéral ou l'admissibilité à la citoyenneté canadienne. Si vous êtes à nouveau déclaré coupable d'une infraction, l'information au dossier CPIC pourrait être réactivée.
La suspension du casier aura-t-elle pour effet d'EFFACER ma condamnation?	Non. Une suspension du casier n'efface pas le fait que vous avez été déclaré coupable d'un crime. Votre casier judiciaire n'est pas effacé, mais il est séparé des autres casiers judiciaires.
EST-CE qu'une suspension du casier ANNULERA une ordonnance d'interdiction?	Non. Une suspension de casier n'annulera pas une ordonnance d'interdiction.
AI-JE BESOIN d'une suspension du casier si je suis un jeune contrevenant?	Il se peut que vous ayez à demander une suspension du casier si vous avez été condamné en tant qu'adolescent et que, avant la période précisée dans la législation relative aux jeunes, vous avez été condamné comme adulte. La suspension du casier peut renfermer des condamnations relatives aux jeunes et aux adultes. Vous n'avez pas besoin de faire une demande si vous avez été condamné uniquement par un tribunal de la jeunesse ou de justice applicable aux jeunes puisque le casier sera détruit ou archivé à la fin de la période prévue par la *Loi sur les jeunes contrevenants* ou la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents*.
AI-JE BESOIN d'une suspension du casier si l'on m'a accordé une absolution conditionnelle ou inconditionnelle?	Si on vous a accordé une absolution conditionnelle ou inconditionnelle, vous n'avez pas besoin de demander une suspension du casier. Si vous avez reçu une absolution inconditionnelle après le 24 juillet 1992, la GRC supprimera automatiquement l'information de son système un an après la décision de la cour. Si vous avez reçu une absolution conditionnelle le 24 juillet 1992 ou après cette date, la GRC supprimera automatiquement l'information de son système 3 ans après la décision de la cour. Si vous avez obtenu une absolution conditionnelle ou inconditionnelle avant le 24 juillet 1992, communiquez avec la GRC pour demander que l'information soit supprimée (GRC, Services d'épuration des dossiers et des réhabilitations, C.P. 8885, Ottawa (Ontario) K1G 3M8).
Une suspension du casier GARANTIRA-t-elle mon admission dans un pays étranger?	Non. Une suspension du casier ne garantit pas l'entrer dans un autre pays ou l'obtention d'un visa. Avant de partir, communiquez avec les autorités du pays en question pour savoir ce que vous devez faire pour y être admis. Les citoyens des États-Unis ou d'autres pays ne sont pas admissibles à une suspension du casier à moins d'avoir été déclarés coupables d'un crime au Canada.
AI-JE BESOIN d'une suspension du casier pour demander un passeport?	Non. Passeport Canada examine chaque demande de façon individuelle. Communiquez directement avec Passeport Canada pour connaître les exigences d'obtention d'un passeport.

Les 10 étapes de la demande de suspension du casier

Si vous êtes **admissible**, avez **purgé toutes vos peines** et avez **respecté le délai d'attente indiqué** (voir à la page 1), vous pouvez demander une suspension du casier. Voici les 10 étapes à suivre avec indication de la page où vous trouverez les instructions sur chacune de celles-ci :

ÉTAPE 1	Obtenez votre **casier judiciaire** (condamnations au criminel et libérations conditionnelles et inconditionnelles) de la GRC à Ottawa, et, au besoin, vos documents de **preuve de condamnation**.	**Voir à la page 4**
ÉTAPE 2	Obtenez vos **renseignements de la cour**, en utilisant le formulaire se trouvant à la fin de ce guide.	**Voir à la page 5**
ÉTAPE 3	Obtenez votre **fiche de conduite militaire** *(uniquement pour les membres actuels et les anciens membres des Forces canadiennes).*	**Voir à la page 6**
ÉTAPE 4	Obtenez vos vérifications des **dossiers de la police locale** en utilisant le formulaire se trouvant à la fin de ce guide.	**Voir à la page 7**
ÉTAPE 5	Obtenez votre **preuve de citoyenneté** ou vos **documents d'immigration** *(si vous êtes né à l'étranger).*	**Voir à la page 8**
ÉTAPE 6	Obtenez une **photocopie d'une pièce d'identité**.	**Voir à la page 8**
ÉTAPE 7	Remplissez le **formulaire Exception concernant l'inadmissibilité liée à l'annexe 1.** (S'il y a lieu, complétez toutes les sections).	**Voir à la page 9**
STEP 8	Remplissez le **formulaire de Demande de suspension du casier** *(répondez à toutes les questions).*	**Voir à la page 10**
ÉTAPE 9	Remplissez le formulaire **Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue** *(complétez toutes les sections).*	**Voir à la page 11**
ÉTAPE 10	Complétez la **liste de vérification** et envoyez votre **demande accompagnée des documents** et du **droit de service de 631 $ CAN.**	**Voir à la page 11**

ÉTAPE 1 Obtenez votre casier judiciaire

Vous devez envoyer vos empreintes digitales par voie électronique, ce qui permet une vérification plus exacte de casier judiciaire, et réduit considérablement le temps nécessaire pour le faire.

Rendez-vous auprès d'une société accréditée ou d'un service de police doté d'une dactyloscopieuse électronique pour faire prendre vos empreintes. Vos empreintes digitales doivent être transmises par voie électronique, à l'aide d'un dispositif LiveScan ou d'un dispositif CardScan.

Pour toutes questions, visitez le site Web www.rcmp-grc.gc.ca/fr/qui-peut-effectuer-une-verification-de-casier-judiciaire ou appelez au 613 998-6362.

Attendez de recevoir votre casier judiciaire de la GRC (condamnations au criminel, libérations conditionnelles ou inconditionnelles) ou une **attestation qu'aucun casier n'existe**. La Commission des libérations conditionnelles du Canada acceptera l'un ou l'autre.

Si vous avez fait **l'objet de condamnations à l'extérieur du Canada**, vous DEVEZ également **fournir de l'information sur ces condamnations** à la CLCC, en plus de votre casier judiciaire.

Vérifiez attentivement votre casier judiciaire pour vous assurer que toutes vos condamnations y apparaissent. Vous avez la responsabilité de veiller à ce que l'ensemble de vos condamnations soient présentées à la CLCC.

Si c'est le cas,
allez à l'**ÉTAPE 2** à la page suivante

Sinon

Sans quoi, vous devez obtenir une **preuve de condamnation** pour chaque condamnation qui ne figure pas dans votre casier judiciaire. Communiquez pour cela avec la cour où votre cause a été entendue ou le service de police qui a procédé à votre arrestation.

La preuve de condamnation **doit** inclure les renseignements suivants :

- **Date :** la date et la cour qui a déterminé la peine
- **Infraction :** l'infraction dont vous avez été déclaré coupable
- **Peine :** la peine qui a été imposée
- Service de police ayant procédé à votre arrestation

Si la cour et le service de police n'ont aucun dossier de vos condamnations, demandez-le par écrit et téléphonez la **ligne-info** de la Commission des libérations conditionnelles du Canada **au 1-800-874-2652** pour obtenir de l'aide.

ÉTAPE 2 Obtenez vos renseignements de la cour

Vous devez obtenir des **renseignements de la cour** pour **chacune** de vos **condamnations**. Cela **DOIT** inclure une preuve de paiement (y compris la date du paiement final) pour toute amende, suramende compensatoire et somme prévue par des ordonnances de restitution ou de dédommagement*. **Cela DOIT** aussi inclure le type de procès pour chaque condamnation (déclaration de culpabilité par procédure sommaire ou par mise en accusation). Le type de procès est ce qui détermine votre admissibilité à la suspension du casier (période d'attente de 5 ou de 10 ans) ainsi que la façon dont votre demande sera traitée. **Si cette information n'est pas fournie, c'est la période d'attente la plus longue (10 ans) qui s'appliquera à votre dossier.**

Répondez aux questions 1 à 6 du **formulaire Renseignements de la cour** qui se trouve à la fin de ce guide. Faites d'abord des copies du formulaire au cas où vous ayez à le remettre à plusieurs cours.

Communiquez avec la cour qui a entendu votre cause.
Si vous avez été condamné par plusieurs cours, vous devez communiquez avec chacune d'elles pour faire remplir ce formulaire. Remettez à chaque cour une photocopie de votre casier judiciaire et faites remplir la partie du formulaire intitulée « **Réservé à l'usage de la cour** ».

IMPORTANT! Assurez-vous que chaque cour :

- **fournit toute l'information** demandée dans la partie « Réservé à l'usage de la cour »;
- inclut **toutes vos condamnations;**
- **signe et appose la date** sur le formulaire;
- **appose le sceau ou timbre officiel** de la cour sur le formulaire;
- **vous remet 2 copies de tous vos documents judiciaires** afin que vous ayez une copie supplémentaire pour vous au cas où vous en auriez besoin dans l'avenir (par exemple pour aller à l'étranger). Il est plus facile d'obtenir une copie maintenant car le dossier pourrait ne pas être disponible si une suspension du casier est ordonnée.

Comparez l'information qui figure sur le formulaire Renseignements de la cour et celle de votre casier judiciaire et vérifiez :

- S'il y a des différences entre l'information qui se trouve sur le formulaire Renseignements de la cour et celle contenue dans votre casier judiciaire, ou si la cour a un dossier de condamnation qui n'apparaît pas à votre casier judiciaire, demandez-lui une **preuve de condamnation.** Voir **Preuve de condamnation** à l'**ÉTAPE 1.**

* Si on vous a ordonné de restituer de l'argent à une personne ou à une entité, il se peut que les tribunaux ne soient pas capables de confirmer que vous avez payé (si c'est le cas, appelez la CLCC au 1-800-874-2652).

ÉTAPE 3 Obtenez votre fiche de conduite militaire

(uniquement pour les membres actuels et les anciens membres des Forces canadiennes)

→ **SI VOUS** N'ÊTES PAS et N'AVEZ JAMAIS ÉTÉ un membre des Forces canadiennes, **allez à l'ÉTAPE 4** à la page suivante.

→ **SI VOUS** ÊTES OU AVEZ ÉTÉ un membre des Forces canadiennes (membre régulier ou réserviste), vous devez obtenir une copie certifiée, signée et datée de votre **fiche de conduite militaire** en communiquant avec le service indiqué ci-dessous. Si aucune fiche n'existe, vous devez fournir une lettre signée par votre commandant divisionnaire, attestant qu'aucune fiche de conduite militaire n'existe.

MEMBRES RÉGULIERS :

› **Si vous avez quitté le 1er janvier 1998 ou après**, obtenez ce document auprès de la Section de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels du ministère de la Défense nationale en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* :

Directeur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
101 promenade Colonel By
Ottawa, Ontario K1A 0K2

Téléphone : 1-888-272-8207
Site Web : www.forces.gc.ca/fr/transparence-acces-info-protection-renseignements-personnels/formulaires-demandes.page

› **Si vous avez quitté avant le 1er janvier 1998**, obtenez-le auprès de la Section de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels de Bibliothèque et Archives Canada :

Coordonnateur de l'AIPRP et des documents du personnel
Bibliothèque et Archives Canada
395 rue Wellington
Ottawa, Ontario K1A 0N4

Téléphone : 1-866-578-7777
Site Web : www.bac-lac.gc.ca/fra/transparence/aiprpdp/Pages/demandes-formulaires-en-ligne.aspx

RÉSERVISTES :

› **Si vous avez quitté le 1er mars 2008 ou après**, obtenez ce document auprès de la Section de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels du ministère de la Défense nationale en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* :

Directeur, Accès à l'information et protection des renseignements personnels
Quartier général de la Défense nationale
Édifice Major-général George R. Pearkes
101 promenade Colonel By
Ottawa, Ontario K1A 0K2

Téléphone : 1-888-272-8207
Site Web : www.forces.gc.ca/fr/transparence-acces-info-protection-renseignements-personnels/formulaires-demandes.page

› **Si vous avez quitté avant le 1er mars 2008**, obtenez-le auprès de la Section de l'accès à l'information et protection des renseignements personnels de Bibliothèque et Archives Canada :

Coordonnateur de l'AIPRP et des documents du personnel
Bibliothèque et Archives Canada
395 rue Wellington
Ottawa, Ontario K1A 0N4

Téléphone : 1-866-578-7777
Site Web : www.bac-lac.gc.ca/fra/transparence/aiprpdp/Pages/demandes-formulaires-en-ligne.aspx

IMPORTANT!

› Joignez à votre demande toute la correspondance provenant de votre commandant, de la Défense nationale ou de Bibliothèque et Archives Canada.

› Pour les **membres actuels**, la fiche de conduite militaire doit être certifiée, signée et datée par votre commandant et n'est **valide que pendant 12 mois** après la date de délivrance.

› Assurez-vous d'inclure les renseignements suivants dans votre demande d'une fiche de conduite militaire :

- ✓ la raison de votre demande, soit une demande de suspension du casier;
- ✓ vos prénom et nom de famille (s'ils ont changés par la suite, ceux que vous avez utilisés au moment de la perpétration de l'infraction);
- ✓ votre date de naissance;
- ✓ votre numéro d'identification ou de service militaire;
- ✓ votre signature;
- ✓ vos dates d'enrôlement et de libération.

ÉTAPE 4 Obtenez vos vérifications des dossiers de la police locale

→ Vous devez obtenir une **vérification des dossiers de la police locale de :**

- la ville ou localité où vous habitez actuellement (votre adresse actuelle) **ET**
- chaque ville ou localité où vous avez habité au cours des 5 dernières années (si vous y avez habité **au moins 3 mois**).

IMPORTANT : La vérification des dossiers de la police locale est seulement **valide pendant 12 mois** après la date de délivrance.

Voici comment obtenir une vérification des dossiers de la police locale

Répondez à TOUTES les questions de la page 1 du **formulaire Vérification des dossiers de la police locale** qui se trouve à la fin de ce guide. Faites une photocopie pour chaque service de police avec lequel vous devez communiquer.

Communiquez avec le service de police de la localité où vous habitez actuellement et avec celui dans chacune des localités où vous avez demeuré au cours des 5 dernières années. La vérification doit être effectuée par le service de police responsable dans chacun des endroits. Si vous êtes incertain du service de police à contacter, demander à celui de votre localité actuelle.

Même si vous avez vécu à l'extérieur du Canada, vous devez communiquer avec le service de police de la localité à l'étranger où vous avez habité. Si ce service de police n'est pas en mesure de compléter le formulaire, une lettre signée de leur part confirmant que vous êtes de bonne conduite sera acceptée. Si ce document a été rédigé dans une langue étrangère, vous devez le faire traduire en français ou en anglais, puis soumettre les versions originales et traduites avec votre formulaire de demande.

Montrez à chaque service de police local votre casier judiciaire et demandez-lui de remplir la partie du formulaire Vérification des dossiers de la police locale intitulée « Réservée à la police » à la page 2 du formulaire.

Vous devrez montrer une pièce d'identité avec photo et une autre pièce d'identité (communiquez auparavant avec le service de police local pour savoir quelles pièces d'identité sont acceptées).

IMPORTANT!

Assurez-vous que chaque service de police indique les renseignements suivants sur chaque **formulaire Vérification des dossiers de la police locale**, sinon la Commission des libérations conditionnelles du Canada vous retournera le formulaire :

- tous les renseignements exigés dans la partie « **Réservé à la police** » au verso du formulaire;
- la signature d'un représentant du service de police local et la date;
- le sceau ou timbre officiel du service de police local.

ÉTAPE 5 Obtenez votre preuve de citoyenneté ou vos documents d'immigration

→ **SI VOUS** êtes né **AU** Canada **OU** ne vivez PAS actuellement au Canada, vous n'avez pas besoin d'obtenir une preuve de citoyenneté ou des documents d'immigration. **Allez à l'ÉTAPE 6** ci-dessous.

Si vous **n'êtes pas né au Canada** ET **que vous vivez actuellement au Canada,**

vous devez joindre à votre demande de suspension du casier une photocopie de vos documents d'immigration officiels et valides.

Si vous vivez au Canada **sans statut d'immigration,**

vous devez le confirmer en joignant à votre demande de suspension du casier une photocopie d'un document officiel.

IMPORTANT!

N'ENVOYEZ PAS de documents d'immigration originaux, ENVOYEZ seulement des photocopies de vos documents d'immigration.

Les documents expirés ne sont pas acceptés.

Si vos documents expirent pendant que la Commission des libérations conditionnelles du Canada étudie votre demande de suspension du casier, vous devez fournir une photocopie à jour et valide, afin d'éviter des délais additionnels.

ÉTAPE 6 Obtenez une photocopie d'une pièce d'identité

Pour soumettre une demande de suspension du casier, vous devez présenter une photocopie claire d'un document à l'appui de votre identité et sur lequel doit figurer votre nom, votre date de naissance et votre signature avec votre formulaire de demande. Ce document doit être émis par le gouvernement fédéral, provincial ou municipal.

ÉTAPE 7 Remplissez le formulaire Exception concernant l'inadmissibilité liée à l'annexe I

Selon le paragraphe 4(2) de la *Loi sur le casier judiciaire* (LCJ), une personne **n'est pas admissible** à présenter une demande de suspension du casier si elle a été **condamnée pour une infraction visée à *l'annexe 1* (infraction d'ordre sexuel à l'égard d'un enfant)**, excepté dans certains cas. Voir **www.laws-lois.justice.gc.ca**.

→ Si vous n'avez **PAS** été condamné pour une **infraction visée à l'annexe 1** de la LCJ, il n'est **PAS NÉCESSAIRE** de remplir le formulaire relatif à l'exception. **Passez à l'étape 8**.

→ Si vous **AVEZ ÉTÉ condamné** pour une **infraction visée à l'annexe 1** et que vous demandez une suspension du casier, vous **DEVEZ** remplir le **formulaire relatif à l'exception**. Suivant le paragraphe 4(3) de la LCJ, une personne qui a été condamnée pour une infraction visée à l'annexe 1 peut présenter une demande de suspension du casier **SI** la Commission est **convaincue** que cette personne :

- n'était pas en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis de la victime de l'infraction et que la victime n'était pas en situation de dépendance vis-à-vis d'elle;
- n'a pas usé de violence, d'intimidation ou de contrainte envers la victime, ni tenté ou menacé de le faire;
- était de moins de cinq ans l'aînée de la victime.

Remplissez **TOUTES les parties** du **formulaire relatif à l'exception** qui se trouve à la fin du Guide. Si vous ne remplissez pas toutes les parties, la CLCC vous retournera la demande. Si vous n'avez pas assez d'espace pour écrire toute l'information demandée, ajoutez des feuilles au formulaire.

BESOIN D'AIDE?

Contactez la Commission des libérations conditionnelles du Canada à :

1-800-874-2652 (sans frais)
suspension@pbc-clcc.gc.ca
Canada.ca/suspension-du-casier

ÉTAPE 8 Remplissez le formulaire Demande de suspension du casier

→ **POUR FAIRE UNE DEMANDE**, vous devez remplir le formulaire qui se trouve à la fin de ce guide.

IMPORTANT : La Demande n'est **valide que pendant 12 mois** seulement après la date de signature.

Répondez à TOUTES les questions du formulaire de demande.

Répondez aux questions sur les deux côtés du formulaire. Sans quoi, la Commission des libérations conditionnelles du Canada vous retournera la demande et tous les documents. Écrivez en LETTRES MOULÉES à l'encre bleue ou noire seulement.

S'il n'y a pas assez d'espace pour fournir toute l'information demandée, joignez au formulaire d'autres pages renfermant cette information.

Assurez-vous d'inclure le droit de service de 631 $ (CAN [dollars canadiens]) pour le traitement de la demande de suspension du casier sous forme de chèque certifié, de mandat postal ou de traite bancaire à l'ordre du Receveur général du Canada, ou par le biais d'un formulaire complété de paiement par carte de crédit. La Commission des libérations conditionnelles du Canada n'acceptera pas les chèques personnels. N'envoyez pas d'argent comptant.

IMPORTANT!

Avant de poster votre demande, assurez-vous d'avoir :

- répondu à toutes les questions sur les deux côtés du formulaire;
- répondu à toutes les questions complètement et honnêtement;
- signé le formulaire et y avoir indiqué (apposé) la date. Le formulaire doit être signé par le demandeur;
- incluez le droit de service de 631 $ CAN (payable au Receveur général du Canada);
- photocopié tous les documents de votre demande pour vos dossiers et à titre de référence.

Si vous changez d'adresse...

IMPORTANT : La Commission des libérations conditionnelles du Canada doit pouvoir entrer directement en contact avec vous. S'il est impossible de communiquer avec vous ou de vérifier les renseignements ou les documents que vous avez fournis, il se peut que votre demande ne puisse pas être traitée. Si vous changez d'adresse postale après avoir envoyé votre demande, vous devez donc écrire à la Commission des libérations conditionnelles du Canada pour l'informer de votre nouvelle adresse. Assurez-vous d'indiquer :

- votre nom;
- votre nouvelle adresse postale;
- votre numéro de référence personnel pour la demande de suspension du casier;
- votre signature. Comme demandeur, vous devez signer le formulaire.

Envoyez la lettre à : Commission des libérations conditionnelles du Canada
Division de la clémence et suspension du casier
410, avenue Laurier Ouest, 5e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R1

À la suite de l'obtention d'une suspension du casier, vous devez aviser la CLCC de votre changement d'adresse.

ÉTAPE 9 Remplissez le formulaire Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue

Conformément à l'article 4.1 de la *Loi sur le casier judiciaire*, vous devez clairement expliquer en quoi le fait d'obtenir une suspension de casier judiciaire vous apporterait un **bénéfice mesurable ET** soutiendrait votre **réadaptation au sein de la société** en tant que citoyen respectueux des lois. Remplissez TOUTES les sections du **formulaire Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue**, qui figure à la fin du présent Guide. Si vous négligez de remplir toutes les sections, la CLCC vous retournera votre demande. Si vous manquez de place pour inscrire toutes les informations requises, veuillez simplement joindre des feuilles au formulaire.

ÉTAPE 10 Cochez cette liste de vérification avant d'envoyer votre demande!

Conservez pour vous-même une photocopie de chaque document que vous soumettez à la Commission des libérations conditionnelles du Canada.

LISTE DE VÉRIFICATION :

Avez-vous joint ces documents à votre demande de suspension du casier?

1. Les originaux du **casier judiciaire** ou de **l'attestation qu'aucun casier n'existe** ET la **preuve de condamnation**, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 1)	☐
2. L'original du **formulaire Renseignements de la cour** (expliqué à l'étape 2)	☐
3. L'original de la **fiche de conduite militaire**, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 3)	☐
4. L'original ou les originaux du formulaire **Vérification des dossiers de la police locale** (expliqué à l'étape 4)	☐
5. Une photocopie de la **preuve de citoyenneté** ou des **documents d'immigration**, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 5)	☐
6. Une photocopie de votre **pièce d'identité** (expliqué à l'étape 6)	☐
7. L'original du **formulaire Exception concernant l'inadmissibilité liée à l'annexe 1**, s'il y a lieu (expliqué à l'étape 7)	☐
8. L'original du **formulaire Demande de suspension du casier** (expliqué à l'étape 8)	☐
9. Formulaire **Bénéfice mesurable/Réadaptation soutenue** (expliqué à l'étape 9)	☐
10. Le **droit de service de 631 $ CAN exigés pour le traitement de la demande** (expliqué à l'étape 8)	☐

→ **Envoyez le formulaire de demande, le droit de service de 631 $ CAN** (par carte de crédit, chèque certifié, traite bancaire ou mandat postal payables au Receveur général du Canada) et tous les documents officiels (originaux seulement) à la CLCC à l'adresse suivante :

Commission des libérations conditionnelles du Canada
Division de la clémence et suspension du casier
410, avenue Laurier Ouest, 5e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0R1

Notes

Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

PROTÉGÉ B UNE FOIS REMPLI

FORMULAIRE RENSEIGNEMENTS DE LA COUR

Pour une demande de suspension du casier. Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

PARTIE A: RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions.

1. Quel est votre nom légal au complet? (Vous devez aussi indiquer votre nom et votre date de naissance au haut de la page 2)

Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

2. Avez-vous déjà utilisé un nom autre que votre nom légal indiqué ci-dessus (incluant un surnom)?

☐ **Non** ☐ **Oui** Si vous avez répondu OUI, indiquez les autres noms que vous avez utilisés. Si vous n'indiquez pas tous les noms que vous avez utilisés par le passé, votre demande de suspension du casier vous sera renvoyée.

Nom(s) de famille utilisé(s) par le passé	Prénom(s) utilisé(s) par le passé

3. Quel est votre sexe? ☐ HOMME ☐ FEMME **4. Quelle est votre date de naissance?** A A A A M M J J

PARTIE B: COORDONNÉES – Vous devez répondre à toutes les questions.

5. Quelle est votre adresse postale?

Appartement/Numéro et rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____ Pays _____

6. Quel est votre numéro de téléphone? _____

RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA COUR. N'écrivez pas dans cette partie.

Nom et adresse de la cour : Numéro de téléphone ( )

Nom de la cour _____ Adresse _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____

RENSEIGNEMENTS SUR LES INFRACTIONS – RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA COUR. Cela doit inclure toutes les condamnations au sujet desquelles la cour possède un dossier.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INFRACTION 1

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de détermination de la peine A A A A M M J J

Type de procès : ☐ Procédure sommaire ☐ Mise en accusation ☐ Impossible de confirmer No de référence de la cour : _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, veuillez indiquer pourquoi : _____

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ☐ Non ☐ Oui

S'ils ont été payés intégralement, quelle est la date du dernier paiement? A A A A M M J J

Si NON, combien reste-t-il à payer? $ _____

☐ **Nos dossiers ont été détruits** ► Date de destruction? A A A A M M J J

☐ Nous pouvons cependant confirmer qu'il n'y a **pas de montants en souffrance** ► Date du dernier paiement (si connue) : A A A A M M J J

Suite au verso►

FORMULAIRE RENSEIGNEMENTS DE LA COUR

Pour une demande de suspension du casier. Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – Vous devez fournir cette information.

Indiquez le nom légal et la date de naissance du demandeur figurant sur le premier côté de ce formulaire :

Nom légal au complet : _____ Date de naissance : A A A A M M J J

RENSEIGNEMENTS SUR LES INFRACTIONS. RÉSERVÉ À L'USAGE DE LA COUR. N'écrivez pas dans cette partie.

RENSEIGNEMENTS SUR L'INFRACTION 2

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de détermination de la peine A A A A M M J J

Type de procès : ☐ Procédure sommaire ☐ Mise en accusation ☐ Impossible de confirmer N° de référence de la cour : _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, veuillez indiquer pourquoi : _____

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ☐ Non ☐ Oui

S'ils ont été payés intégralement, quelle est la date du dernier paiement? A A A A M M J J

Si non, combien reste-t-il à payer? $ _____

☐ **Nos dossiers ont été détruits** ► Date de destruction? A A A A M M J J

☐ Nous pouvons cependant confirmer qu'il n'y a **pas de montants en souffrance** ► Date du dernier paiement (si connue) : A A A A M M J J

RENSEIGNEMENTS SUR L'INFRACTION 3

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de détermination de la peine A A A A M M J J

Type de procès : ☐ Procédure sommaire ☐ Mise en accusation ☐ Impossible de confirmer N° de référence de la cour : _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, veuillez indiquer pourquoi :

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ☐ Non ☐ Oui

S'ils ont été payés intégralement, quelle est la date du dernier paiement? A A A A M M J J

Si non, combien reste-t-il à payer? $ _____

☐ **Nos dossiers ont été détruits** ► Date de destruction? A A A A M M J J

☐ Nous pouvons cependant confirmer qu'il n'y a **pas de montants en souffrance** ► Date du dernier paiement (si connue) : A A A A M M J J

RENSEIGNEMENTS SUR L'INFRACTION 4

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Date de détermination de la peine A A A A M M J J

Type de procès : ☐ Procédure sommaire ☐ Mise en accusation ☐ Impossible de confirmer N° de référence de la cour : _____

S'il est impossible de confirmer le type de procès, veuillez indiquer pourquoi : _____

Les amendes, suramendes, ordonnances de restitution ou de dédommagement et autres frais ont-ils été payés intégralement? ☐ Non ☐ Oui

S'ils ont été payés intégralement, quelle est la date du dernier paiement? A A A A M M J J

Si non, combien reste-t-il à payer? $ _____

☐ **Nos dossiers ont été détruits** ► Date de destruction? A A A A M M J J

☐ Nous pouvons cependant confirmer qu'il n'y a **pas de montants en souffrance** ► Date du dernier paiement (si connue) : A A A A M M J J

AUTORISATION DE LA COUR - Veuillez signer et estampiller ce formulaire et y apposer la date

Nom de l'agent autorisé de la cour : _____

► Signature : _____ Date : A A A A M M J J

Veuillez apposer ici le sceau ou le timbre de la cour

Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

PROTÉGÉ B UNE FOIS REMPLI

FORMULAIRE VÉRIFICATION DES DOSSIERS DE LA POLICE LOCALE

Pour une demande de suspension du casier.
Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire.
Vous devez répondre à toutes les questions.

PARTIE A: RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions.

1. Quel est votre nom légal au complet? (Vous devez aussi indiquer votre nom et votre date de naissance au haut de la page 2)

Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

2. Avez-vous déjà utilisé un nom autre que votre nom légal indiqué ci-dessus (incluant un surnom)?

☐ **Non** ☐ **Oui** Si vous avez répondu OUI, indiquez les autres noms que vous avez utilisés. Si vous n'indiquez pas tous les noms que vous avez utilisés par le passé, votre demande de suspension du casier vous sera renvoyée.

Nom(s) de famille utilisé(s) par le passé	**Prénom(s) utilisé(s) par le passé**

3. Quel est votre sexe? ☐ HOMME ☐ FEMME

4. Quelle est votre date de naissance? A A A A M M J J

5. Avez-vous un permis de conduire? ☐ NON ☐ OUI Si vous avez répondu OUI, quel est le numéro de votre permis de conduire? _____ Province : _____

PARTIE B: RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE ADRESSE POSTALE ET VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE – Vous devez répondre à toutes les questions.

6. Quelle est votre adresse postale?

Appartement/Numéro et rue _____ Ville _____ Province _____ Code postal _____ Pays _____

7. Quel est votre numéro de téléphone? _____

8. Où avez-vous vécu au cours des 5 dernières années? Veuillez inclure votre adresse actuelle. **Les numéros de cases postales ne sont pas acceptés.**

N° d'appartement/n° civique et nom de la rue	Ville	Province	Pays	Du (A A A A M M)	Au (A A A A M M)
					Actuellement

PARTIE C : AUTORISATION DU DEMANDEUR : Vous devez signer cette partie et indiquer la date.

9. Vous devez indiquer le nom du service de police et vous devez signer le formulaire et indiquer la date.

J'autorise par la présente (indiquez le nom du service de police) _____ à communiquer à la Commission des libérations conditionnelles du canada les renseignements que la police est autorisée à communiquer.

Signez ici : ► _____ Date : A A A A M M J J

(Signature du demandeur)

10. Demandez au service de police de remplir le deuxième côté de ce formulaire. Joignez ce formulaire à votre demande de suspension du casier **après avoir rempli** le premier côté et avoir fait remplir le deuxième côté par **le service de police.**

Suite au verso►

FORMULAIRE VÉRIFICATION DES DOSSIERS DE LA POLICE LOCALE

Pour une demande de suspension du casier.
Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire.
Vous devez répondre à toutes les questions.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – Vous devez fournir cette information.

Indiquez le nom légal et la date de naissance du demandeur figurant sur le premier côté de ce formulaire :

Nom légal au complet : _____ Date de naissance : A A A A M M J J

PARTIE D : RÉSERVÉ À LA POLICE : N'écrivez pas dans cette partie.

Y-a-t-il d'autres condamnations à part celle(s) qui figure(nt) au CIPC? ☐ Non ☐ Oui

Description de l'infraction	Peine	Lieu de détermination de la peine	Service de police qui a procédé à l'arrestation	Date de détermination de la peine A A A A M M J J

Indiquez tous les renseignements relatifs aux incidents pour lesquels la police est intervenue et toutes les accusations, indépendamment de la décision rendue, y compris les condamnations/accusations sous responsabilité provinciale.

Nature de l'incident	Résultat	Numéro du dossier	Date de l'incident A A A A M M J J

Renseignements sur le représentant du service de police :

Nom du service de police : _____

Nom du représentant du service de police : _____ Numéro de téléphone : ( )

► _____ Date : A A A A M M J J
Signature

Réservé à l'usage interne					

Veuillez apposer ici le sceau ou le timbre du service de police

FORMULAIRE – EXCEPTION CONCERNANT L'INADMISSIBILITÉ LIÉE A L'ANNEXE 1

Pour une demande de suspension de casier.
Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions.

Quels sont vos nom et prénom(s) officiels au long? (Vous devez également indiquer votre nom et votre date de naissance en haut de la page 2 du formulaire ainsi que sur toute autre feuille que vous y joindrez.)

Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance :	A	A	A	A	M	M	J	J

Signature : _____

PARTIE B : EXCEPTIONS – Vous devez répondre à toutes les questions.

Une personne qui a été condamnée pour une infraction visée à l'annexe 1 de la ***Loi sur le casier judiciaire*** **(LCJ) (www.laws-lois.justice.gc.ca)** peut présenter une demande de suspension du casier si la Commission est convaincue que cette personne remplit les conditions énoncées au paragraphe 4(3) de la LCJ qui donnent le droit de bénéficier d'une exception. Le demandeur a la responsabilité de convaincre la Commission de l'existence des conditions visées au paragraphe 4(3) de la LCJ **(indiquées ci-dessous).** Veuillez expliquer de quelle manière vous remplissez **chaque** condition.

1. **La personne n'était pas en situation d'autorité ou de confiance vis-à-vis de la victime de l'infraction et la victime n'était pas en situation de dépendance vis-à-vis d'elle.**

Suite au verso ▶

FORMULAIRE – EXCEPTION
CONCERNANT L'INADMISSIBILITÉ LIÉE A L'ANNEXE 1
Pour une demande de suspension de casier.
Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – Vous devez fournir cette information.

Indiquez les nom et prénom(s) officiels au long et la date de naissance fournis à la page 1 du présent formulaire.

Nom et prénom(s) officiels au long : _____ Date de naissance?

A	A	A	A	M	M	J	J

PARTIE B : (SUITE) – Vous devez répondre à toutes les questions.

2. **La personne n'a pas usé de violence, d'intimidation ou de contrainte envers la victime, ni tenté ou menacé de le faire.**

3. **La personne était de moins de cinq ans l'ainée de la victime. Il faut fournir une preuve (document judiciaire, rapport de police et/ou déclaration sous serment) attestant l'âge qu'avaient le demandeur et la victime au moment ou l'événement s'est produit.**

Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

PROTEGÉ **B** UNE FOIS REMPLI

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUSPENSION DU CASIER

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire.
Vous devez répondre à toutes les questions.

PARTIE A: RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions

1. Quel est votre nom légal au complet? (Vous devez aussi indiquer votre nom et votre date de naissance au haut de la page 2)

Nom de famille: _____ Prénom(s): _____

2. Avez-vous déjà utilisé un nom autre que votre nom légal indiqué ci-dessus (incluant surnom)?

☐ **No** ☐ **Oui** Si vous avez répondu OUI, indiquez les autres noms que vous avez utilisés. Si vous n'indiquez pas tous les noms que vous avez utilisés par le passé, votre demande de suspension du casier vous sera renvoyée.

Nom(s) de famille utilisé(s) par le passé	Prénom(s) utilisé(s) par le passé

3. Quel est votre sexe? ☐ HOMME ☐ FEMME

4. Quelle est votre date de naissance? A A A A M M J J

5. Êtes-vous né au Canada? ☐ Non ☐ Oui Si vous avez répondu NON, consultez l'ÉTAPE 5 du Guide de demande.

6. Avez-vous un permis de conduire? ☐ Non ☐ Oui Si vous avez répondu OUI, quel est le numéro de votre permis de conduire? _____ Province : _____

7. Avez-vous un emploi? ☐ Non ☐ Oui Si vous avez répondu OUI, qui est votre employeur?
Si vous êtes un travailleur autonome, veuillez indiquer le nom et/ou le numéro de votre compagnie.

Nom de l'employeur: _____ Nom de compagnie et/ou le numéro: _____

PARTIE B: RENSEIGNEMENTS SUR VOTRE ADRESSE POSTALE ET VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE – Vous devez répondre à toutes les questions.

Quelle est votre adresse postale? (S'il s'agit de l'adresse d'un représentant, veuillez le préciser)

8. *Toute information concernant une décision sera envoyée à cette adresse, sauf si la Commission doit vous joindre directement (p. ex. si elle a l'intention de refuser).*

Appartement/Numéro et rue _____ Ville _____ Province _____ Code Postal _____ Pays _____

9. Voulez-vous recevoir les renseignements en anglais ou en français? (Cela inclura toutes les lettres officielles et le document de suspension du casier.) ☐ Anglais ☐ Français

10. Où avez-vous vécu au cours des 10 dernières années? Veuillez inclure votre adresse actuelle. **Les numéros de cases postales ne sont pas acceptés.**

N° d'appartement/n° civique et nom de la rue	Ville	Province	Pays	Code Postal	Du A A A A M M	Au A A A A M M
						Actuellement

Suite au verso ►

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUSPENSION DU CASIER

Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire.
Vous devez répondre à toutes les questions.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – Vous devez fournir cette information

Indiquez le nom légal et la date de naissance du demandeur figurant au premier côté de ce formulaire :

Nom légal au complet: _____ _____

Date de naissance: A A A A M M J J

COORDONNÉES – Vous devez répondre à toutes les questions afin que la Commission des libérations conditionnelles du Canada puisse vous rejoindre directement.

11. Numéro de téléphone: _____ Pouvons-nous laisser un message vocal? ☐ Oui ☐ Non

Si vous n'avez pas de téléphone, indiquer une adresse postale : _____

12. **Pouvons-nous communiquer avec une autre personne autre à propos de votre demande?** ☐ Non ☐ Oui ► Si vous avez répondu OUI, veuillez indiquer le nom et le numéro de téléphone de cette personne :

Nom: _____ Numéro de téléphone: _____

13. **Avez-vous déjà été membre des Forces canadiennes?** (Si vous avez répondu OUI, consultez l'étape 3 du Guide de demande de suspension du casier et fournissez les renseignements demandés ci-dessous.)

☐ Non ☐ Oui – par le passé
☐ Oui– actuellement
☐ Oui – réserviste actuel ou passé

Numéro d'identification du service militaire: _____

Date d'enrôlement: A A A A M M J J

Date de libération: A A A A M M J J

Veuillez indiquer l'adresse postale complète de votre unité (il se pourrait qu'on communique avec votre commandant).

Nom de l'unité	Nom de la sous-unité	Adresse ou case postale	Ville	Province	Code postal

RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDAMNATIONS – Vous devez répondre à toutes les questions

14. Y a-t-il d'autres condamnations qui ne figurent pas dans votre casier judiciaire, y compris les condamnations d'autres pays? ☐ Non ☐ Oui Si OUI, donner les détails ci-dessous :

Infraction	Police qui a fait l'arrestation	Peine	Date (AAAA-MM-JJ)	Cour (rue, ville et province)

AUTORISATION DU DEMANDEUR – Vous devez répondre à toutes les questions.

15. Les renseignements que vous fournissez dans cette demande de suspension du casier sont recueillis en vertu de la *Loi sur le casier judiciaire* afin de traiter votre demande de suspension du casier. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels PBC PPU 010. Les renseignements personnels que vous communiquez ou qui sont fournis au cours de l'enquête sont protégés en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Vous pouvez avoir accès à cette information, et en vérifier l'exactitude en faisant la demande par écrit au coordonateur de l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, Commission des libérations conditionnelles du Canada, 410, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0R1. Les renseignements personnels exclus, obtenus de partenaires externes dans le cadre du traitement de la demande ne peuvent être fournis.

Vous devez signer ce formulaire et y apposer la date pour confirmer ce qui suit : Je comprends que les renseignements peuvent être utilisés pour prendre une décision au sujet de la suspension du casier, pour mener des enquêtes et, sous forme sommaire, pour produire des rapports, contrôler la qualité et évaluer le rendement. J'autorise la divulgation de renseignements personnels à mon sujet avec les personnes associées au système judiciaire, tel que défini dans le *Code criminel*, dans la mesure où cela est jugé nécessaire pour mener l'enquête sur cette demande et prendre une décision au sujet de la suspension du casier.

Je confirme, les déclarations que j'ai faites dans cette demande sont vraies et complètes. Si votre signature n'a pas été apposée à la section d'autorisation, votre demande vous sera retournée comme incomplète.

Signez ici: ► _____ Date: A A A A M M J J

(Signature du demandeur)

FORMULAIRE BÉNÉFICE MESURABLE – RÉADAPTATION SOUTENUE

Pour une demande de suspension de casier.
Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.
Veuillez joindre des feuilles supplémentaires au besoin.

PARTIE A : RENSEIGNEMENTS PERSONNELS – Vous devez répondre à toutes les questions.

Quels sont vos nom et prénom(s) officiels au long? (Vous devez également indiquer votre nom et votre date de naissance en haut de la page 2 du formulaire ainsi que sur toute autre feuille que vous y joindrez.)

Nom de famille : _____ Prénom(s) : _____

Date de naissance : | A | A | A | A | M | M | J | J | ► Signature : _____

PARTIE B : Vous devez répondre à toutes les questions.

1. **Expliquez clairement en quoi une suspension du casier vous apporterait un bénéfice mesurable et soutiendrait votre réadaptation au sein de la société en tant que citoyen respectueux des lois.**

2. **Décrivez tous les changements positifs que vous avez faits depuis votre condamnation dans le but d'améliorer votre situation. Joignez des documents à l'appui au besoin.**

Suite au verso ►

FORMULAIRE BÉNÉFICE MESURABLE – RÉADAPTATION SOUTENUE

Pour une demande de suspension de casier.
Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées au stylo à l'encre bleue ou noire. Vous devez répondre à toutes les questions.
Veuillez joindre des feuilles supplémentaires au besoin.

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR – Vous devez fournir cette information.

Indiquez les nom et prénom(s) officiels au long et la date de naissance fournis à la page 1 du présent formulaire.

Nom et prénom(s) officiels au long : _____ Date de naissance?

A	A	A	A	M	M	J	J

PARTIE B : (SUITE) – Vous devez répondre à toutes les questions.

3. **Renseignements sur la ou les infractions. Décrivez les circonstances entourant chaque infraction et expliquez comment et pourquoi vous l'avez commise.** (Qui, quoi, quand, où, comment)

4. **Pour toute infraction à caractère sexuel, précisez l'âge de la victime. Fournissez toute documentation officielle dont vous disposez.**

Commission des libérations conditionnelles du Canada | Parole Board of Canada

PROTEGÉ **B** UNE FOIS REMPLI

DROIT DE SERVICE POUR UNE DEMANDE DE SUSPENSION DU CASIER
FORMULAIRE DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Ne pas envoyer ce formulaire par télécopieur ou par courriel. Veuillez attacher ce formulaire à votre demande de suspension du casier et l'envoyer par la poste à la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) à l'adresse indiquée dans le guide officiel de demande de suspension du casier de la CLCC.

NE PAS REMPLIR CETTE SECTION – réservée à la CLCC

Date de la transaction: _____ (année) / _____ (mois) / _____ (jour)

Numéro d'autorisation: _____

Transaction effectuée par:

Numéro de référence: _____

Veuillez remplir la section suivante pour tout paiement par carte de crédit. Veuillez écrire clairement.

Nom du demandeur de suspension du casier: _____

Nom exact tel qu'il figure sur la carte de crédit: _____

Adresse complète du titulaire de la carte aux fins de la facturation:

_____ Appartement/Numéro et rue

_____ Ville

_____ Province

_____ Code Postal

_____ Pays

Votre signature a pour effet de pré-autoriser la facturation, sur la carte de crédit mentionnée ci-dessus, d'un montant unique de 631$ en droit de service pour le traitement d'une demande de suspension du casier. Veuillez noter qu'aucun remboursement n'est possible une fois que la demande aura été acceptée.

► Signature du titulaire de la carte: _____

TYPE DE CARTE DE CRÉDIT
Les renseignements suivants seront détruits une fois la transaction effectuée ou si la demande n'est pas acceptée.

☐ VISA ☐ Mastercard ☐ Amex

No de carte de crédit : _____

Date d'expiration: _____ (année) / _____ (mois)

ÉNONCÉ D'AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements que vous fournissez sur le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* dans le but de traiter le paiement de votre demande de suspension du casier. En vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit d'obtenir l'accès à vos renseignements personnels qui sont protégés et de demander que des corrections y soient apportées. Les renseignements personnels recueillis pour le traitement de votre demande seront conservés dans le fichier de renseignements personnels, Décisions relatives à la suspension du casier et recommandations en matière de clémence, CLCC PPU 010 et sera partagée avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Dépôts du receveur général, Fichiers de renseignements personnels, TPSGC PCU 717. Ce formulaire sera détruit par la Commission des libérations conditionnelles du Canada, un an après que la transaction ait été complétée ou immédiatement si la demande n'est pas acceptée. L'information sur le type de carte de crédit, le numéro de carte de crédit et la date d'expiration sera détruite immédiatement, une fois que la transaction sera complétée. Antérieurement à la destruction vous pouvez obtenir l'accès à cette information et en vérifier l'exactitude en présentant une demande par écrit au directeur/à la directrice, Accès à l'information et protection des renseignements personnels, Commission des libérations conditionnelles du Canada, 410, avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0R1. Pour de plus amples renseignements, consultez le site Info Source http://www.infosource.gc.ca.

BESOIN D'AIDE?

Contactez la Commission des libérations conditionnelles du Canada à :

1-800-874-2652 (sans frais)
suspension@pbc-clcc.gc.ca
Canada.ca/suspension-du-casier